

# Cantonales 2011 : quelles familles voulons-nous dans nos départements

?

Article rédigé par *Élizabeth Montfort*, le 11 mars 2011

Les 20 et 27 mars prochains, la moitié des cantons français sera renouvelée, mais c'est la totalité de la composition des conseils généraux qui pourra être modifiée. Cette élection revêt un caractère particulier puisque la durée du mandat des nouveaux élus sera de trois ans seulement : en 2014, les Français éliront des conseillers territoriaux qui remplaceront les conseillers régionaux et les conseillers généraux, comme le prévoit la loi de réforme des collectivités territoriales.

Il n'en demeure pas moins que ces élections sont importantes en raison des compétences des départements : collèges, insertion, handicap, adoption, routes et infrastructures routières, sans oublier les multiples projets que le conseil Général accompagne dans les communes (emploi, tourisme, culture...).

Il serait faux de croire que les assemblées départementales ne sont que de simples institutions à vocation administrative ou technique. Notre vote est appelé à un vrai choix politique, de ce que nous voulons pour notre vie quotidienne. D'où quelques questions très simples que nous pouvons nous poser avant de déposer notre bulletin dans l'urne.

## La culture

Les conseils généraux proposent des politiques culturelles qui sont loin d'être homogènes sur tout le territoire français car elles sont bien souvent le reflet de la majorité départementale. La volonté louable d'intéresser toute la population à des événements culturels, en particulier des populations fragiles, ne doit pas conduire à des propositions au rabais, ce qui est malheureusement souvent le cas.

## L'insertion

Les conseils généraux ont la responsabilité de verser le RMI puis le RSA.

S'agit-il vraiment d'une aide ponctuelle destinée à aider une personne à reprendre pied dans la société ou un assistantat permanent ? Est-ce l'occasion d'un accompagnement dans une formation en lien avec les conseils régionaux, d'une recherche d'un stage ou d'un emploi ?

## L'habitat

Plusieurs départements ont mis en place des Maisons de l'habitat ou des Observatoires de l'habitat pour suivre et accompagner les politiques de l'habitat sur le plan technique et social. Les associations familiales départementales sont-elles suffisamment associées aux réflexions et aux décisions ?

Le logement est le dernier rempart contre l'exclusion : quels sont les moyens mis en œuvre pour réduire les logements insalubres ou indigne ? Quelles sont les mesures adoptées pour les familles nombreuses ?

## Le handicap

Accueil, formation et insertion des personnes handicapées, telles sont les tâches que les maisons départementales des personnes handicapées s'efforcent de mettre en œuvre. Pour les parents d'enfants porteurs d'un handicap, c'est trop souvent le parcours du combattant. Le nombre de structures est insuffisant ou difficile à monter, en raison des contraintes financières et administratives.

## La dépendance

La population française vieillit et les problèmes de dépendance se posent d'une manière nouvelle. De nouvelles structures d'accueil et de soin sont indispensables. Où sont-elles situées ? En prenant en compte la mixité des générations ? Ou en isolant encore un peu plus ces personnes vulnérables ?

## **Adoption**

Les conseils généraux délivrent les agréments en vue d'une adoption. Il est capital de savoir dans quel esprit ils sont accordés. À quel type de couples ? De même sexe ? De sexe différent engagés dans le mariage ? L'adoption consiste à donner une famille à un enfant dont les débuts de la vie ont été douloureuse et non à satisfaire un désir d'enfant.

\*\*\*

Nous le voyons, au-delà des aménagements techniques, les conseils généraux sont compétents dans un grand nombre de domaines touchant notre vie quotidienne. La conception de la famille, la dignité de la personne handicapée, dépendante ou fragile sont bien au cœur des problématiques départementales. C'est au regard de ces questions qu'il est importants de choisir celui qui prendra les décisions en notre nom.